

L'UNION EUROPÉENNE ET
LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE
CHYPRE - GRÈCE - TURQUIE
L'APRÈS CONSEIL EUROPÉEN D'HELSINKI*

Stephanos Constantinides**

Jean Catsiapis***

Se conformant aux vœux, maintes fois exprimés, de Washington, les quinze membres de l'Union européenne ont décidé au sommet d'Helsinki (10-11 décembre 1999) de revenir sur leurs décisions de Luxembourg (1997) et d'accepter le principe de la candidature à l'adhésion de la Turquie. C'est la première fois qu'un pays frappe à la porte de l'Europe avec un aussi grand déficit dans le domaine de la démocratie et du respect des droits de l'homme. En effet, dans le passé, tous les États, qui ont connu un régime politique autoritaire se devaient, avant de formuler leur demande d'adhésion à l'Europe communautaire, d'adopter des institutions politiques démocratiques. C'est ainsi que la Grèce, après la chute du régime des colonels, en juillet 1974, a présenté le 12 juin 1975 sa demande d'adhésion aux Communautés européennes, soit trois jours après avoir adopté sa nouvelle constitution, en tous points comparable aux lois fondamentales des pays auxquels elle souhaitait se joindre.

Dans le cas de la Turquie, on observe qu'un an après le sommet d'Helsinki, c'est la Commission de Bruxelles, qui a été contrainte de soumettre, à ce pays « un partenariat pour l'adhésion » où sont indiquées outre l'exigence d'une réforme constitutionnelle, différentes obligations, comme celle de résoudre le problème kurde et la question de l'occupation de la partie nord de Chypre.

* Ce dossier sera complété par d'autres articles qui seront publiés dans le numéro du printemps 2001 d'Études helléniques / Hellenic Studies.

** Université du Québec à Montréal

*** Université de Paris X

On comprend donc pourquoi les Américains ont cru devoir faire pression sur les Européens pour qu'ils acceptent le principe de la candidature de la Turquie, dont l'importance stratégique, à leurs yeux est considérable. Washington souhaite ancrer Ankara à l'Europe pour éviter que ne constitue une défense européenne qui ne serait pas « exactement coextensive et subordonnée à l'OTAN »¹. De fait les États Unis accordent une importance capitale à l'OTAN comme instrument de défense de leurs intérêts, de l'Europe à l'Asie centrale et leur souci d'obtenir l'intégration de la Turquie à l'UE², a été au demeurant, compris par leurs alliés, qui pensent que ce pays constitue un marché très important pour les débouchés de leurs économies.

Pour les Européens l'enjeu de l'élargissement de l'Union est de taille. Jusqu'où peut aller cet élargissement sans provoquer de difficultés majeures sur le plan institutionnel et sans dénaturer l'âme européenne ? Car en dernière analyse le but des fondateurs de l'Europe n'était pas de créer une nouvelle structure internationale ni une alliance militaire. Ceux-ci visaient plutôt une entité unique avec une personnalité et une identité propre.

En effet, du côté européen les problèmes que la Turquie pose sont multiples : si l'on ouvre l'Europe à la Turquie, que fait-on avec la Russie, les pays du Caucase, les pays du Proche Orient, les pays d'Asie Centrale? Comment faire face aux problèmes d'intégration des peuples de cultures différentes? Sous l'influence américaine, l'élargissement risque de devenir universaliste au « détriment de la référence à la civilisation et à la culture communes qui déterminaient la vision initiale de l'Europe »³. Au lieu d'une entité politique européenne forte, il s'agirait plutôt d'une zone de libre échange adoptant une structure de type onusien. Cela répondrait aux souhaits de Washington d'une Europe atlantique, difficilement différenciée de l'OTAN et toujours dans le giron de l'Empire américain.

La réaction contre la vocation européenne de la Turquie cache aussi les peurs et les préjugés occidentaux envers l'Islam et la possibilité de voir un jour quelques millions de Turcs s'installer en Europe. Secrètement, la plupart des leaders européens -toutes tendances con-

fondues- espèrent que la Turquie ne sera pas en mesure de remplir les critères de Copenhague et qu'à long terme, elle participera seulement à une coopération renforcée avec le club européen. Il est courant de penser « que l'Europe de cercles concentriques sera un jour une réalité et qu'il y aura autour d'elle des Etats tampons »⁴; la Turquie pourrait ainsi s'intégrer à un de ces cercles périphériques de l'Union européenne. La mise en place d'une Europe à plusieurs vitesses pourrait résoudre le problème majeur qu'occasionne la présence turque au sein de l'Union européenne.

Indépendamment des réserves qu'ont pu exprimer les Européens, il faut dire, comme le souligne Eric Rouleau, que pendant longtemps « les partis politiques turcs n'ont pas dit à leur opinion publique que l'adhésion n'était pas possible pour des raisons d'ordre politique et économique mais lui ont seulement indiqué que l'UE ne voulait pas de musulmans en son sein ». En réalité, les hommes politiques turcs ont, selon Eric Rouleau, « caché à leur peuple les raisons de fond qui empêchaient la Turquie d'être admise au sein de la Communauté, que les conditions posées par Bruxelles conduiraient au bouleversement du système politique turc ».

D'autre part, l'armée turque reste apparemment le meilleur allié de ceux des Européens qui ne veulent pas voir la Turquie faire partie de leur grande famille. Soulever la « spécificité » turque pour refuser le changement de fond du régime apporte des munitions à ceux qui sont tentés de placer la Turquie à la périphérie européenne. Ceci fait l'affaire de l'establishment militaire turc qui garderait le contrôle du pouvoir, des Européens qui s'opposent à l'adhésion turque et des Américains dans la mesure où leurs alliés turcs participeraient aux mécanismes de sécurité européenne. Reste à savoir si les forces pro-européennes en Turquie et le peuple turc se contenteraient de telles demi-solutions en matière de démocratisation du pays.

Dans ce numéro d'*Études helléniques / Hellenic Studies* nous tentons de cerner les problèmes qui découlent de la décision du Conseil européen d'Helsinki d'ajouter la Turquie à la liste des candidatures à l'adhésion. Laissant de côté les sujets sur la nature ou le devenir de

l'Europe, nous posons une série de questions concernant la situation actuelle de la Turquie par rapport aux conditions qu'elle doit réunir pour amorcer les négociations d'adhésion.

Ces questions concernent globalement les relations gréco-turques, le problème de Chypre, la démocratisation du régime turc, le respect des droits de l'homme et la transformation de l'économie. La Grèce qui n'a pas utilisé son droit de veto au sommet d'Helsinki, attend maintenant de l'Europe qu'elle influence Ankara en vue de mettre fin au contentieux entre ces deux pays.

Danielle Mitterrand met l'accent sur la démocratisation du régime turc. « Aujourd'hui, dit-elle, les principes fondamentaux qui inspirent un pouvoir démocratique, systématiquement violés, ne permettent d'engager le débat », pour savoir si la Turquie a sa place en Europe. Il ne peut être question d'accepter la Turquie au sein de la famille européenne, selon Danielle Mitterrand, sans que ce pays respecte les droits et les libertés individuelles, réforme sa constitution, reconnaisse les droits des Kurdes et leur identité culturelle, abolisse la torture, les traitements dégradants ainsi que la peine de mort, libère tous les prisonniers politiques et accepte le pluralisme politique.

En ce qui concerne Chypre, la présidente de *France Libertés* considère que « l'objectif à atteindre est de mettre fin à l'occupation de l'armée turque ». Par la suite, « la République de Chypre écrira son histoire dans le contexte de son environnement ».

Dans l'entrevue qu'il nous accorde Eric Rouleau juge, quant à lui, que l'establishment militaire turc constitue l'obstacle majeur à la voie européenne de la Turquie. Il considère que les militaires turcs projettent une image négative de la Turquie quand ils érigent l'idéologie kemaliste en dogme, protégé lui-même par une constitution aux relents d'intolérance.

S'agissant du rapprochement gréco-turc, E. Rouleau reste sceptique ; il considère que tout va dépendre de l'évolution interne de la Turquie. Il pense par ailleurs qu'il ne sera pas possible à Chypre d'adhérer à l'Union européenne sans une solution préalable du problème politique de l'île.

Mehmet Ali Birand, dans l'entrevue qu'il accorde aux *Études helléniques / Hellenic Studies*, est beaucoup plus optimiste quant aux relations gréco-turques. Il considère en effet que le rapprochement entre la Grèce et la Turquie est irrévocable. Selon lui la clé de l'amélioration des relations entre les deux pays se trouve à Chypre. « Sans la solution du problème de Chypre, avance-t-il, il ne peut pas y avoir de paix durable entre la Grèce et la Turquie ». Pour les relations gréco-turques, « il faut un règlement global, un package deal. En ce qui concerne l'Égée, les Grecs doivent par exemple pouvoir dire nous avons gagné et s'agissant de Chypre les Turcs doivent pouvoir dire nous avons pu garder du terrain. Car si on se met à résoudre les problèmes, les uns après les autres, cela va prendre des années et entraîner une frustration des opinions. Il y a actuellement une partie d'échecs entre Athènes et Ankara. On fait des petits pas. Je peux dire une chose : le rapprochement entre la Grèce et la Turquie est irrévocable. Mais il y aura des hauts et des bas ». A quel moment un tel package deal pourrait-il intervenir? « Pas avant 2004, - répond-il. En ce qui concerne la mer Égée, il s'agit de l'échéance à respecter pour déterminer s'il faut aller ou non à la Cour internationale de Justice de la Haye. Par ailleurs, « sans Denktash il n'y aura pas de solution à Chypre. Denktash, dit M.A. Birand, a beaucoup plus de prestige dans l'opinion publique turque que le gouvernement turc lui-même ».

Pour ce qui est de l'adhésion de la Turquie à l'UE il se dit déçu de la réaction de ceux qui, en Europe, avancent la religion et la culture pour s'y opposer. Mais, d'après lui, la Turquie sera acceptée au sein de la famille européenne, à condition bien sûr qu'elle change.

Didier Billion réfléchit sur la politique extérieure de la Turquie de façon diachronique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale tout en insistant sur l'évolution récente de cette politique avec la décision du Conseil européen d'Helsinki. L'auteur met en évidence la complexité de la mise en oeuvre de la politique extérieure turque mais rejette les analyses lui attribuant soit un proaméricanisme aveugle, soit une tentation islamiste ou encore une résurgence d'un nationalisme agressif. Pour D. Billion les ressorts profonds de la diplomatie turque orientent prioritairement celle-ci vers l'Union européenne. En ce sens,

la décision du Conseil européen d'Helsinki d'accorder à la Turquie le statut de candidat officiel à l'adhésion a constitué un acte catalyseur de l'évolution de la politique turque pro-européenne.

Van Coufoudakis analyse l'évolution de la question chypriote depuis le sommet d'Helsinki en décembre 1999. D'un côté le sommet d'Helsinki a confirmé Chypre dans sa voie européenne et a exclu de lier la candidature chypriote à une solution préalable du problème politique de l'île. Cependant, les Etats-Unis et les Britanniques ont entrepris une initiative diplomatique sous le couvert de l'ONU pour résoudre la question chypriote. Cette initiative a entaché la crédibilité de Nations unies et a remis en cause l'application de *l'acquis communautaire* pour Chypre. Coufoudakis considère que l'initiative américaine a non seulement fait derailer la question chypriote des résolutions de l'ONU et des principes européens mais l'a conduit dans une situation, la plus critique depuis l'invasion turque de l'île en 1974, mettant en danger la survie même de Chypre comme Etat souverain. Malgré les machinations américaines, V. Coufoudakis croit que l'avenir de Chypre est en Europe. Ainsi, si Washington veut sérieusement contribuer à une solution viable du problème de Chypre il n'y a pas d'autre voie que celle de l'application des résolutions du Conseil de sécurité et de *l'acquis communautaire*. À défaut de quoi Chypre demeurera le dernier pays divisé de l'Europe.

Gilles Bertrand brosse un portrait de la communauté chypriote turque qui se trouve confrontée à la nouvelle donne du problème de Chypre, à savoir la vocation européenne de l'île. Il voit dans la question de Chypre l'une des plus difficiles que la Turquie ait à résoudre avant d'adhérer à l'Union européenne et il constate que la communauté chypriote turque n'est pas monolithique : Rauf Denktash, le leader chypriote turc et la droite nationaliste qui s'opposent à la vocation européenne de Chypre se maintiennent au pouvoir grâce aux votes des colons turcs et au soutien de l'armée turque. L'opposition chypriote turque, située plus ou moins au centre gauche, est plus favorable à l'adhésion de Chypre à l'UE et craint la pérennisation de la partition de l'île en cas d'adhésion sans accord intercommunautaire préalable.

Le contentieux gréco-turc en mer Egée pour Samim Akgonul constitue le problème bilatéral le plus important entre Athènes et Ankara. Ce même auteur dresse un tableau global des relations gréco-turques avec un aperçu historique remontant jusqu'au 19^e siècle. Il se réfère essentiellement à la période qui va de la création de la République turque (1923) à nos jours en signalant qu'aujourd'hui les Grecs et les Turcs se connaissent mal, alors qu'au 19^e siècle, les deux modes de vie cohabitaient. Quant à Chypre et à la mer Egée, S. Akgonul constate qu'il n'y a pas pour l'instant de changement ni dans les données ni dans les objectifs affichés des deux côtés. Il émet cependant l'hypothèse optimiste d'une amélioration considérable des relations gréco-turques dans le contexte de l'après-Helsinki.

Panayiotis Tsakonas et Dimitri Conostas présentent un aperçu très complet des relations difficiles entre Ankara et l'Union européenne depuis la signature de l'accord d'association en 1963 jusqu'au Conseil européen d'Helsinki. Ils analysent par la suite les conditions posées à la Turquie lors de ce sommet et l'impasse qu'elles provoqueront sur la politique intérieure du pays, sur ses relations internationales et en particulier sur ses relations avec la Grèce. Tout en souscrivant à la politique d'aide à la Turquie dans le processus de sa démocratisation - selon les conditions européennes- ils soulignent aussi les risques qui en découlent pour la Grèce pendant cette difficile période de transition. Le pont établi entre les deux pays -d'une part par la Grèce qui a levé son veto à Helsinki et d'autre part par la décision elle-même du Conseil européen- sera-t-il renforcé dans les mois et les années qui viennent ou bien s'effondrera-t-il avec tous les risques que cela pourrait provoquer?

Kostas Ifantis examine les défis que la transformation du système international dans les années 90 pose aux relations du triangle États-Unis-Grèce-Turquie. Après avoir analysé le contexte dans lequel évoluent les intérêts des trois pays, il signale trois facteurs majeurs qui imposent une conduite interactive à ce triangle: les intérêts stratégiques larges des États-Unis, les tourments régionaux et les incertitudes nationales. Malgré un certain optimisme, les relations gréco-turques demeurent incertaines. La situation en mer Egée et la ques-

tion chypriote resteront des points chauds, sources d'éventuelles crises et obligeront les Etats-Unis (et l'Europe) à appliquer une politique de prévention. Après la fin de la guerre froide et malgré Helsinki, la nouvelle donne selon cet auteur est l'incertitude qui pèse sur la politique interne et externe turque. La clé de la stabilité, conclut K. Ifantis, dépend des mesures que les Etats-Unis prendront pour empêcher toute nouvelle crise entre leurs deux alliés.

Burcu Gültekin présente un autre aspect intéressant de la situation qui résulte du sommet d'Helsinki, celui de la réaction des partis politiques et de l'opinion publique en Turquie. Cette universitaire expose que la décision d'Helsinki a été accueillie avec enthousiasme par l'opinion publique turque mais avec réserve par les partis politiques, qui ont craint que les conditions posées en matière de démocratisation ne soient trop sévères, affectent leur fierté nationale et permettent à la Grèce de faire admettre ses thèses. Sur ce dernier point, il est à noter qu'une partie de l'opinion publique grecque ainsi que les partis de l'opposition ont vu dans la décision d'Helsinki une victoire turque aux dépens des intérêts nationaux grecs. Quoi qu'il en soit, la bataille de l'Europe est désormais présente au sein des partis politiques turcs - où pro-européens et anti-européens s'affrontent - dans les médias où les enjeux sont analysés, alors que s'active aussi la société civile, généralement favorable à la voie européenne. Cependant, B. Gültekin se garde d'un trop grand optimisme s'agissant de la position pro-européenne de l'opinion publique turque en notant la présence d'une certaine suspicion dès qu'on touche aux questions ayant trait à la sauvegarde de l'intégrité territoriale du pays.

Du côté grec on assiste depuis quelques années à un révisionnisme en matière de politique extérieure. Contrairement à une impression répandue, surtout à l'étranger, ce révisionnisme n'a pas commencé avec l'arrivée aux affaires étrangères de George Papandreou, mais bien avant. On observe déjà des signes d'un changement de cap en politique étrangère pendant les dernières années du règne d'Andreas Papandreou. Mais c'est après la mort de ce dernier et l'arrivée au pouvoir de son successeur Costas Simitis qu'a été mise en avant une nouvelle politique extérieure dont les principales caractéristiques sont

les suivantes : rapprochement avec les partenaires de l'Union européenne, fin de l'utilisation du veto pour contrer la Turquie dans ses relations avec l'UE, attitude dite « positive » dans les relations du pays tant avec les partenaires européens, les Américains et les alliés au sein de l'OTAN, et finalement rapprochement avec la Turquie. Il faudrait sans doute ajouter aussi une politique balkanique plus « constructive ».

Ce révisionnisme qui s'étend à l'ensemble de la vie politique grecque n'est évidemment pas fortuit. Depuis des années il existe en Grèce une école de pensée, formée d'hommes politiques, journalistes, hommes d'affaires, universitaires et intellectuels qui s'opposent à ce qu'ils considèrent comme un nationalisme sans issue et prônent la fin de l'époque « héroïque » de l'anti-américanisme et de l'anti-occidentalisme, héritage des luttes du peuple grec contre la dictature militaire, l'obscurantisme et les interventions étrangères répétées dans les affaires intérieures du pays durant plus d'un siècle.

Ce révisionnisme se manifeste aussi en dehors du domaine de la vie politique comme celui de l'éducation - où l'on tente de réviser les manuels scolaires en matière d'histoire - et dans la vie intellectuelle en général. Longtemps considéré comme un outil d'émancipation du peuple grec, le nationalisme progressiste teinté de marxisme est voué actuellement aux enfers par un bloc de personnes articulé autour du premier ministre Simitis. Les intellectuels qui, ces dernières années, ont critiqué la vision d'Andréas Papandréou en terme de politique étrangère et plus généralement sa vision de la société forment aujourd'hui l'épine dorsale de l'équipe de conseillers du premier ministre C. Simitis.

Ce nouveau courant politique dit « moderniste » s'efforce actuellement d'apporter des changements majeurs à la société grecque dans l'espoir de sortir le pays d'un certain « sous-développement » politique, économique et social. Même si tout le monde - ou presque - est d'accord sur les grands principes d'une telle politique de « modernisation », il y a des critiques acerbes sur son application pratique. On reproche ainsi à cette tentative de « modernisation » d'être teintée de « néo-libéralisme ».

En politique étrangère, ces critiques considèrent que la Grèce a abandonné ses thèses traditionnelles au profit du rapprochement avec la Turquie sans que cette dernière fasse la moindre concession ni à propos du différend gréco-turc en mer Egée, ni sur la question de Chypre où l'armée turque occupe le nord de l'île depuis 1974.⁵

Le triangle Grèce, Turquie, Union européenne est donc en pleine effervescence. La Turquie en particulier se trouve à la croisée des chemins et traverse une période critique de son histoire. Soit elle choisit la démocratisation de son régime ce qui inclut la mise en place d'un État de droit qui respecte les droits de l'homme, la normalisation de ses relations avec ses voisins - en particulier avec la Grèce et Chypre - avec, dans ce cas, l'espoir d'accéder à l'Union européenne; Soit elle garde son régime actuel et mène une politique néo-ottomane avec de nombreuses conséquences sur son propre avenir et la stabilité de la région.

Pour le premier scénario, celui de la démocratisation, militent les forces politiques turques pro-européennes, les élites économiques et intellectuelles et la société civile en général. Le deuxième scénario, celui de la sauvegarde du régime actuel et de la poursuite d'une politique internationale néo-ottomane⁶ a la faveur des forces politiques nationalistes se réclamant du kemalisme, de l'armée et de certains éléments islamistes. La position des islamistes reste un peu ambiguë, mais on peut considérer que dans leur grande majorité ceux-ci ne s'opposent pas à la voie européenne de la Turquie. Le leader islamiste Necmettin Erbakan a été d'ailleurs très clair à ce sujet⁷.

Sur la voie européenne de la Turquie se dressent essentiellement l'opinion publique hostile ainsi que des forces politiques importantes des pays composant l'UE. Même la plupart des forces politiques européennes favorables à la voie européenne de la Turquie situent son destin dans le cadre d'une Europe à plusieurs vitesses et dans un avenir assez lointain. Ce qui signifie en pratique que la Turquie pourrait être intégrée à la périphérie européenne avec un statut qui lui accorderait la plupart des avantages des pays membres mais sans la possibilité d'une libre circulation des personnes à l'intérieur du sanctuaire européen à proprement parler. L'armée turque, avec tous ses privilèges, serait aussi

favorable à un tel statut européen pour la Turquie qui ne toucherait pas à ses intérêts et à sa mainmise sur la vie politique du pays.

C'est dans ce contexte que se précise le scénario néo-ottoman d'une Turquie à mi-chemin entre l'Europe et sa situation actuelle. Dans le modèle néo-ottoman, la démocratisation serait limitée et ne mènerait pas au démantèlement du régime actuel, c'est-à-dire à l'abolition du rôle politique de l'armée. La Turquie serait liée à l'Europe par un statut particulier sans pour autant bénéficier d'un accès direct au club européen. Le modèle néo-ottoman tiendrait compte des intérêts américains, des positions européennes et des intérêts du bloc au pouvoir en Turquie.

Depuis quelques années déjà, un compromis historique entre les forces politiques et socio-économiques kemalistes, pro-européennes et islamistes se dessine sur le plan intérieur. Ce compromis serait ainsi en mesure d'assurer la survie d'un tel modèle.

Néanmoins, le modèle néo-ottoman, favorable, par nature, à cette politique expansionniste, tout en permettant à la Turquie de jouer un rôle hégémonique dans la région, ne permettrait pas de résoudre le contentieux gréco-turc ni de trouver une solution équitable au problème de Chypre. Et sans doute ce modèle, s'il s'applique, va agir aux dépens de la démocratisation de la société turque et du respect des droits de l'Homme. Il est évident qu'un tel scénario ne servira ni les intérêts du peuple turc ni ceux de la stabilité de la région. Seule une démocratisation profonde accompagnée d'un règlement du contentieux avec la Grèce permettrait à la Turquie d'envisager sérieusement son avenir européen.

NOTES

1. Georges-Henri Soutou, « Civilisation, histoire et géopolitique : La problématique de l'entrée de la Turquie dans l'union européenne », in **Geopolitique**, no 69, avril 2000, p. 30.
2. À ce sujet voir les analyses de Henry Kissinger dans son livre **Diplomacy**, New York, Simon Schuster, 1994, p. 813 et Zbigniew Brzezinski, **Le grand échiquier**, Paris, Boyard, 1997, p. 24.

3. Entretien avec le président Valéry Giscard D'Estaing, in **Geopolitique**, op. cit., p. 7.
4. Jean-Paul Picaper, « L'Allemagne, tête de pont de la Turquie en Europe », in **Geopolitique**, op. cit., p. 47.
5. Sur le plan théorique, la conduite actuelle de la politique étrangère grecque marque la victoire de l'école transnationaliste (teintée de néolibéralisme) aux dépens de l'école réaliste qui avec le courant marxiste dominaient auparavant les débats politico-intellectuels des relations internationales du pays.
6. Le concept d'une politique néo-ottomane fait référence à un compromis entre le courant kemaliste et le courant islamiste qui se développe en Turquie depuis plusieurs années, sous la surveillance étroite des militaires et malgré les conflits apparents et ceux bien réels entre les deux courants. Le fait est que l'on assiste depuis quelques temps à une re-islamisation de la société turque. Les forces kemalistes, armée en tête, tout en acceptant cette réalité, tentent de la tempérer par des interventions répétées tout en consolidant le compromis avec les islamistes. Une telle politique permettrait à la Turquie de résoudre sans doute le problème kurde, le modèle néo-ottoman étant par nature plus ouvert selon la tradition ottomane multiculturelle. Ce modèle favorise aussi une politique extérieure expansionniste et un rôle hégémonique périphérique, ce qui va aussi bien dans le sens des intérêts américains que de ceux de l'establishment militaire turc. Un tel modèle permettrait aussi aux Européens de justifier un refus à la Turquie d'accéder à l'UE, tout en la liant à la périphérie européenne dans le cadre d'une Europe à différentes vitesses. Dans un tel contexte, les courants socio-politiques pro-européens n'auraient d'autre choix que de se joindre au compromis, ce qu'ils ont déjà d'ailleurs fait par le passé à côté des kemalistes pour contrer l'influence des islamistes.

Pour une première référence au concept néo-ottoman voir : David Bachard, **Turkey and the West**, Royal Institute of International Affairs, London, Routledge and Kegan Paul, 1985, p. 91.

Sur une analyse plus poussée voir Stephanos Constantinides :

- a. "Turkey : The Emergence of a New Foreign Policy, The Neo-Ottoman Imperial Model", **Journal of Political and military sociology**, 1996, vol. 24 (winter) 323-334.
- b. "Turkish Foreign Policy : The Neo-Ottoman model" in St. Constantinides, Th. Pelagidis, **Hellenism in 21st century**, Athens, Papazissis Publishers (in Greek), p.95-136.
7. Eric Rouleau, "Turkey : Beyond Ataturk", **Foreign Policy**, Summer, 1996, p. 73. Voir aussi l'entrevue accordée par le même auteur aux **Études helléniques / Hellenic Studies**, publiée dans ce numéro. Il faudrait d'ailleurs signaler que l'islamisme turc, de tradition ottomane, n'a rien à voir avec ce que l'on a vu en Iran ou en Algérie.